



PRÉSENTATION

Aquariophilie.org est une association loi 1901 à **but non lucratif et de gestion désintéressée**, créée en juillet 2004 et publiée au Journal Officiel le 7 août 2004.

Elle a pour but d'aider toute personne à en apprendre plus sur l'aquariophilie et à partager sa passion au moyen d'un site internet proposant des outils de communication et des espaces d'informations sur les poissons et l'aquariophilie en général.

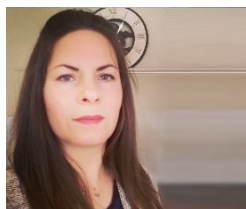
ORGANISATION

Aquariophilie.org existe à travers **un site web organisé en rubriques**.

Chaque référent de rubrique siège au Conseil d'Administration, l'ensemble est coordonné par un Bureau avec un(e) Président(e), un(e) Secrétaire et un Trésorier.

L'Association Aquariophilie.org possède de nombreux **outils de communications** : des forums de discussions, réseaux sociaux, etc. Elle est déclarée à la CNIL pour son site internet et sa gestion des membres. Le site internet et tous les contenus sont inscrits à la BNF sous le numéro ISSN 2823-0787

Notre équipe



Camille



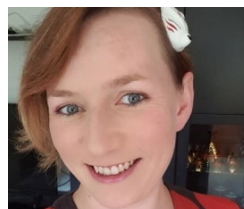
Gaëtan



Lionel



Nicolas



Pecky

QUELQUES CHIFFRES

L'association est visitée en moyenne par **10 500 utilisateurs chaque mois** (*Google Analytics - Audience utilisateurs*)

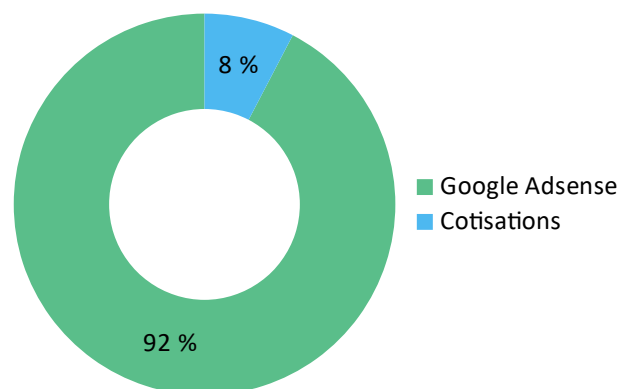
- 1^{er} site référencé par Google sur le thème de l'aquariophilie et poissons d'aquariums depuis 2004.
- 758 000 messages postés par 20 000 participants dans nos forums.
- 5 400 fiches descriptives de poissons, liste des magasins, comparatif de matériel avec avis vérifié des utilisateurs.
- 250 pages et 140 articles traitant de tous les sujets aquariophiles.
- 13 programmes de partenariat avec des entreprises sélectionnées pour leurs qualités.



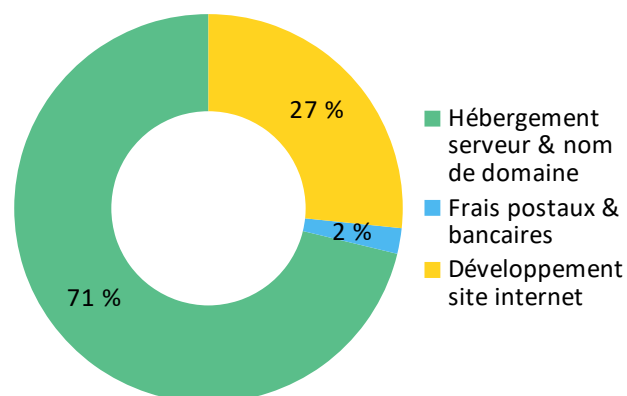
NOS ACTIONS

- Réalisation de la Brochure du débutant.
- Étude scientifique d'*Hippocampus debelius* en Égypte.
- Participation au projet SAFEE de l'ONG Acroporis sur la certification du commerce de poisson d'ornement en Indonésie.
- Différents parrainages sur la protection du milieu aquatique.

RÉPARTITION DES RECETTES



RÉPARTITION DES DÉPENSES



Informations données à titre indicatif pour l'année 2022